

Défendons Cuba :
samedi 11 et dimanche 12 avril, partout en France des
manifestations et rassemblements ont eu lieu à l'appel du PCF

p.5

Editorial

« Tout le monde voit, personne n'agit ! »

Cette déclaration émane d'un Libanais qui, sous les bombardements criminels d'Israël, dénonce l'apathie pour ne pas dire la complicité des puissances occidentales. C'est à partir de ce constat que le PCF a voulu, dans de nombreuses localités, mobiliser pour éviter au peuple cubain le pire annoncé par Trump.

Une centaine de personnes se sont retrouvées à Valence et ont pu entendre la déclaration de Jean-Marc Durand, secrétaire départemental.

*« Merci d'avoir répondu présent à cet appel et surtout merci pour le peuple cubain qui a tant besoin de notre soutien tant la situation qu'il vit depuis des années devient absolument inadmissible. La violence du blocus imposé depuis le 30 janvier par D. Trump s'apparente à un **crime contre l'humanité**.*

Cuba est, en effet, complètement asphyxiée, plus une goutte de pétrole depuis le 3 décembre, menaces pour tous les pays tentés d'apporter une aide avec bateaux détournés ou arraisonnés par les USA en violation de toutes les règles internationales. C'est un siège digne de ceux du moyen-âge imposé aux Cubains. Pour Trump et Rubio, tout est fait pour faire sombrer la population cubaine dans la misère et le désespoir. L'objectif est de déstabiliser jusqu'au renversement le gouvernement cubain. Au fait, pour mettre qui à la place ? Un nouveau Batista ? Le peuple cubain n'a pas la mémoire courte et il sait se battre pour son indépendance et sa liberté. Un peuple remarquable plein de gentillesse et de chaleur humaine. Un pays qui, entre autres, a su développer un système d'éducation et de santé exemplaire. Un peuple non-violent qui fait de Cuba le pays où il y a le moins de violences physiques et notamment d'assassinats au monde.

Aujourd'hui, sans pétrole pour alimenter le système électrique, les hôpitaux ne fonctionnent plus, l'industrie est à l'arrêt tout comme la majorité des transports, des écoles et des universités. Les coupures de courant ne permettent pas de conserver les aliments et d'assurer la distribution de l'eau.

Depuis le 4 février, l'ONU alerte sur la dramatique situation humanitaire dans l'île et il y a menace pour la survie de la population.

Sommaire :

- p.1 Éditorial
- p.2 le fil des syndicats et des associations
- p.3 Énergie
- P.4 Santé
- p.5 International
- P.6 Société

Cela n'empêche pas que chaque jour, Trump et Rubio menacent Cuba d'invasion, voire d'annexion. Face à ces menaces, le peuple cubain continue de résister et de lutter. Si nous laissons faire, qui sera la prochaine victime de l'impérialisme des Etats Unis ? Le Brésil, le Canada, l'Espagne, et pourquoi pas les territoires français des Caraïbes ?

Il faut dire STOP ! »

R. Faresse - J-M Durand



Jeudi 2 avril les retraités étaient rassemblés avec la CGT, la FGR-FP, la FSU, la LSR devant la préfecture, à Valence, pour exiger une revalorisation de leurs retraites permettant de rattraper le retard sur l'inflation pris depuis 10 ans et pour défendre un système de soins répondant aux besoins.

Pour cela il faut préserver et développer notre système de sécurité sociale à laquelle un récent sondage vient de confirmer que les Français sont attachés.

Une délégation a été reçue à la préfecture.

Polytechnyl Valence Auréats : petit déjeuner pour défendre les emplois et l'usine !

- Marie-Jo Bayoud, Frédéric Blache de "Portes Citoyenne et Solidaire" et moi-même étions présents au petit déjeuner café-croissants des salariés de l'usine du site Polytechnyl Auréats (ex Rhone-Poulenc) avec la CGT ce vendredi 10 avril.



- Cette initiative avait pour but d'informer le personnel en perspective de la tenue du Tribunal de Commerce de Lyon qui devait statuer l'après-midi sur le devenir des sites Polytechnyl de Belle-Etoile (250 salariés Lyon) et du site des Auréats (87 salariés Valence). Rendu de cette audience dans 10 jours

☆ Parmi les offres de reprises, le groupe américain qui semble tenir la corde est Lone Star Funds qui ne garderait que près de 65 salariés sur le site de Belle Etoile Lyon et n'intégrerait pas le site de Valence dans son offre.

☆ Un autre repreneur, Chinois celui-là, le groupe Shenma reprendrait le site de Valence mais a besoin de 6 mois de procédures internes pour concrétiser son offre ce qui ne correspond pas au timing du Tribunal de Commerce.

- Je suis intervenu pour soutenir la mobilisation du personnel et du syndicat CGT pour défendre le site de production valentinois.

Jean-Michel Bochaton

Jean-Marc Durand, Secrétaire départemental, représentait la fédération du PCF

Marseille apaisé

Le samedi 28 mars, se tenait dans la cité phocéenne l'assemblée générale annuelle du **Mouvement National de Lutte pour l'Environnement** (M.N.L.E.).

À partir d'éléments du rapport d'activité 2025 de cette association des signes d'encouragement et d'espoir sont à souligner. D'année en année, le nombre d'adhérents au M.N.L.E. est croissant tout comme les très nombreuses initiatives de ses comités locaux. Des actions citoyennes partagées par différentes catégories sociales et professionnelles débouchent même sur des victoires telle que, par exemple, l'arrêt de projets immobiliers pharaoniques voulant anéantir plusieurs hectares de terres agricoles.

Ces constats expriment non seulement une confiance pour l'association, mais surtout une sensibilisation croissante pour le respect et la défense de ce bien commun qu'est notre environnement. Ils induisent également une volonté de faire encore plus et mieux. C'est ainsi que prennent corps nombre d'idées. Concernant le Comité local 26/07, d'ores et déjà, il a prévu de participer, le 1^{er} mai, à la fête de Tournon/Rhône (Rappelons sa présence à la fête des Allobroges 2025 à Portes-lès-Valence.). D'autres idées sont dans l'air, il va de soi qu'elles doivent être soumises et discutées par ses adhérents avant d'être rendues publiques. Mais vous ne serez nullement surpris de lire ici que plus le comité 26/07 sera fort en membres,

plus les actions indispensables seront nombreuses à voir le jour.

Un point fort s'est invité dans les débats de l'assemblée générale : la Paix. Quoi de plus naturel ! La Paix, n'est-elle pas l'un des premiers critères, l'un des premiers éléments, l'un des premiers arguments pour la préservation de notre environnement ? Cuba, Gaza, tout le Moyen-Orient, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Ukraine... Il est grand temps que la diplomatie fasse taire les armes, pour la planète, pour chacune et chacun d'entre nous.

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu, notre camarade Évelyne Bourget, du comité 26/07, fait partie de ses nouveaux membres. Félicitations et bon ouvrage.

La tenue de l'AG nationale à Marseille a également permis aux participants quelques déambulations. Ainsi se firent de belles et chaleureuses rencontres. Parmi elles, celles avec des êtres humains que la réglementation actuelle prive d'expression démocratique sur des sujets qui les concernent pourtant au quotidien. Les échanges, leurs expressions font passer un puissant message de soulagement et d'espérance : la grande Marseille n'est pas tombée dans les griffes acérées de l'extrême droite !
Merci les Marseillais pour votre accueil.

Évelyne et Georges Bourget

La Maquisarde 2026

comprenant les différents parcours Cyclos et Marche sur les traces des Résistants dans le Royans et le Vercors se tiendra

Samedi 30 Mai à St Nazaire en Royans.

Le détail des infos sera publié dans notre prochain numéro

EDF-GDF

80 ans de bons et loyaux services, enfin presque...

Le 8 avril 1946, les centaines d'entreprises du gaz et de l'électricité disséminées sur le territoire étaient nationalisées. Dans un pays exsangue, ruiné, par 5 années de guerre, tout était à construire. Des investissements énormes étaient nécessaires pour bâtir des usines de production de gaz et d'électricité, des barrages, des réseaux de transport et de distribution pour amener l'électricité partout, et le gaz le plus loin possible. Probablement, le plus important projet industriel que le pays n'a jamais connu. Mais ce fut avant tout un engagement humain, social et politique autour d'une mission, simple et ambitieuse : le service public. Dans la foulée du vote de la nationalisation d'EDF-GDF, était promulgué le statut national du personnel des industries électriques et gazière, un ensemble de droits et de devoirs, un fleuron dans son domaine, qui permettait aux salariés de se consacrer sereinement et pleinement au travail de titan qui prendra plusieurs décennies.

Les missions du service public consistaient à acheminer l'électricité partout, le gaz presque partout, à prix coûtant avec la péréquation tarifaire, assurer la continuité de la fourniture et la sécurité des installations. Simple, efficace, utile et écologique, une évidence. Et pourtant, la nationalisation fut le fruit d'un long cheminement politique tracé par le PCF, et revendiqué par la CGT. Cet heureux aboutissement, on le doit au programme politique du Conseil National de la Résistance, mis en œuvre à la libération par le gouvernement du général De Gaulle et par le ministre communiste Marcel Paul.

Pendant plus de 50 ans, sans angélisme, le service public a bien fonctionné, adoubé par nos concitoyens, et respecté au plan international pour ses avancées technologiques, avec des tarifs transparents et parmi les plus bas. Bien évidemment, il y avait des manques à combler, notamment en termes de démocratie, les usagers et les salariés étaient peu ou pas écoutés, pas étonnant avec les gouvernements de droite qui se sont succédés. Non seulement la gauche n'y changera rien, elle sera même à l'origine de la casse du service public, laissant un sentiment de trahison chez tous ceux

qui y étaient attachés. En février 2000, le gouvernement Jospin, de la gauche plurielle, a méprisé l'intérêt du pays et des usagers en transposant avec zèle et empressement les dogmes libéraux et capitalistes de l'UE dans les secteurs énergétiques français de l'électricité et du gaz.

Le bilan de 26 années de libéralisme est (très) négatif, sauf pour les affairistes et les rentiers qui profitent sans vergogne des politiques libérales, excessivement coûteuses pour la collectivité, dont on dit par ailleurs qu'elle est sur endettée. Les reculs sociaux et industriels inhérents à la casse du service public ont provoqué d'importantes difficultés pour tous les types de consommateurs. Les prix ont fortement augmenté, le TRV est artificiellement maintenu à un haut niveau par la CRE, un organisme ad hoc du libéralisme, pour favoriser les fournisseurs privés. Malgré cela, le TRV Électricité est toujours dans le collimateur de l'UE. Et si aujourd'hui, on exporte de l'électricité, on le doit à un outil industriel construit avant 2000. Comment ne pas comparer ces 2 époques ? Le jour et la nuit.

Et maintenant ? Combien de temps allons-nous encore nous soumettre aux injonctions du capitalisme ? Quand allons-nous reprendre la main ? Quelle forme devrait prendre un nouveau service public de l'électricité et du gaz ? Bien sûr, nous, les communistes, avons quelques idées à verser au débat. À commencer par la nationalisation des entreprises relevant des 2 secteurs dans une entité commune gérée conjointement par les usagers, les salariés et des représentant du parlement et de l'Etat. Avec des tarifs stables et transparents, et une politique industrielle à long terme, avec des emplois statutaires et qualifiés. C'est trop simple et trop évident diront les adeptes de l'obscurantisme du système libéral, cette « bulle de communisme », comme celle de la sécurité sociale, les insupportent au plus haut point, car elles sont des contestations lumineuses du système capitaliste. Des jalons dans le projet communiste auquel nous aspirons.

Jean-Luc Fargier.

CRE : Commission de Régulation de l'Énergie
TRV : Tarif Réglementé de Vente

« Le communisme c'est le pouvoir des soviets plus l'électrification du pays. »

Lénine

À Montélimar, l'hôpital soumis, une fois de plus, à une cure d'austérité.

Au GHPP de Montélimar la suite d'un audit réalisé à la demande de l'ARS, des mesures dont plus de la moitié intéressent le personnel ont été annoncées en ce début d'année par le Directeur de l'établissement.

La situation financière se dégrade depuis 2017, accéléré depuis la crise Covid, le déficit annuel est passé de 1,8 million d'euros en 2017 à 15,3 millions d'euros en 2024.

La détérioration des résultats est structurelle, la capacité de financement des investissements s'est détériorée alors que les immobilisations de l'hôpital souffrent d'un déficit de renouvellement. Par contre, la dette diminue, mais c'est à l'évidence le signe qu'on investit moins... Le niveau des capitaux propres fait apparaître une fragilité certaine ;

Sans surprise, c'est le résultat d'une évolution des charges inférieures aux produits, dans le cadre d'ONDAM restrictifs retenus dans les LFSS successives.

Cette situation n'est, en effet, pas propre à Montélimar et partout, on voit les mêmes recettes austéritaires. Selon une étude de la DRESS, la situation de l'ensemble des hôpitaux publics fait apparaître un déficit net qui s'aggrave depuis 2019 passé de 1 milliard d'euros à 2,9 milliards d'euros en 2024. Ce déficit concerne principalement le résultat d'exploitation, c'est-à-dire l'activité des hôpitaux, alors que l'activité en volume croît régulièrement. Si le Ségur de la santé et les plans mis en place ont fait baisser la dette, la dégradation sans précédent des ressources d'activité retarde les investissements, ce qui affecte les capitaux permanents -On voit là une situation assez comparable à celle du GHPP.

À Montélimar, les mesures préconisées consistent en une hausse des tarifs et volumes de facturations en direction des usagers (chambres particulières tarif hébergement d'EHPAD) et l'amélioration du codage des actes, ce qui veut dire en langage T2A, la facturation de plus d'actes pour un même patient dont on sait que c'est la course à l'échalote qui accélère les difficultés, sans forcément de liens avec les besoins.

Quant aux mesures d'économies, elles concernent notamment les dépenses d'énergie (dont l'hôpital subit de plein fouet la hausse) et la baisse du prix de revient des repas déjà très bas. Mais pour l'essentiel elles touchent le personnel administratif et soignant non-médecin. Il est question de « gagner » l'équivalent de 70 postes annuels (sur 1 800) soit près de 4% des effectifs, ce qui n'est pas rien ! Il est ainsi prévu de réduire les remplacements, de supprimer ou réaffecter certains postes, mais aussi de modifications de l'organisation du travail qui induisent des baisses de salaire net ou des augmentations du temps de travail pour les agents concernés.

La baisse de la capacité d'accueil fait aussi partie des préconisations, prenant prétexte du fait que le taux d'occupation cible de 90% n'est pas atteint, ce qui n'est jamais aisé. Si les lits de soins critiques ne sont pas concernés, des lits dans les services de médecine, chirurgie, maternité et pédiatrie seront supprimés. L'hôpital souffre aussi d'un déficit de médecins en gynécologie et réanimation, résultat d'une politique de formation délétère et les mesures proposées à ce propos par l'ANAP sont dérisoires au regard d'une situation plus que critique.

Ce plan, avant même d'être présenté aux représentants du personnel, avait déjà fait l'objet d'un contrat passé entre la direction de l'hôpital et l'ARS qui prévoit une aide exceptionnelle sous condition de sa mise en place. Le doigt sur la gâchette, l'ARS oblige à mettre en place des recettes toutes faites et éculées, imaginées au terme de quelques jours d'audit par une agence dite de la « performance », l'ANAP, dont l'existence est largement contestée dans le milieu médical et qui semble même faire l'unanimité contre elle, tant ses propositions sont hors-sol et sans rapport avec les réels besoins d'organisation en santé.

De fait, l'hôpital souffre d'un manque de moyens en termes de fonctionnement et d'investissement et tout semble fait pour qu'on veuille réduire son rôle au profit du privé, alors que le privé se concentre sur les activités les moins lourdes.

Au moment même où le groupe de gestion privé principal, Ramsay, annonce au national vouloir se séparer de certaines unités, faute de rentabilité suffisante, ce n'est ni plus ni moins que l'accès aux soins de toute une population qui est en jeu !

En matière de santé publique, rien ne remplacera le service public source de stabilité et de répartition territoriale de l'offre. Or, son fonctionnement et sa performance réelle reposent sur des effectifs stables et dont les conditions de travail sont respectueuses.

Défendre et développer les acquis du personnel, c'est aussi travailler au maintien d'un service de qualité. Cela ne semble pas être une préoccupation de l'État.

Refonder l'hôpital public lui redonner les financements à la hauteur du rôle qu'il joue dans une politique de santé publique concertée et de long terme est indispensable. Cela exige d'aller à l'encontre de ce capitalisme monopoliste d'état financiarisé qui veut tout réduire à l'aune de sa propre rentabilité.

Répondre aux besoins de la population est un choix de civilisation, c'est le nôtre.

Nicole Grenier Merico

GHPP Groupement Hospitalier des Portes de Provence
ANAP Agence nationale d'appui à la Performance des établissements

CUBA

STOP AU CRIME CONTRE L'HUMANITÉ



Les communistes drômois appelaient ce samedi 11 avril à un rassemblement à Valence pour protester contre le crime contre l'humanité DONT SONT VICTIMES Cuba et ses habitants avec le blocage de toute livraison de pétrole pour cette île qui ne possède pas de telles ressources !

Imaginez ce que pourrait être notre vie sans électricité et sans essence pour se déplacer, pour aller travailler, pour faire fonctionner un hôpital, etc. !




Imaginez les conséquences d'un blocus de 64 ans, pour quelque pays qui soit et en plus s'agissant d'une île, de l'importation et l'exportation de produits, de services et de matières premières, de livraison de pièces détachées, de médicaments, etc. !

Cette atteinte suprême au droit d'un peuple, qui vit depuis 1962 sous ce blocus terrible, organisé par la superpuissance voisine, uniquement parce qu'il a choisi de vivre autrement et de rester libre, est insupportable !



C'est l'humanité entière qui doit s'élever contre cette atteinte aux droits les plus élémentaires des Cubains et dénoncer la violence extrême qui leur est faite !

La France doit intervenir pour faire cesser cette violation flagrante du droit international !


FEMMES : MON CORPS, MON CHOIX


Soirée débat présentée par Amnesty International Valence


AU PROGRAMME






- Accueil du public avec une collation offerte à partir de 19h et ouverture de la soirée à 19h30 par le Centre Culturel de Fontlozier
- Rappel historique des droits des femmes à disposer de leurs corps dans les années 60-70 (contraception, interruption de grossesse...) par André François, militant du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception)
- Témoignages d'associations sur l'évolution et la situation actuelle des droits des femmes (Dr CHIVRE, Sophie FEIGNA du Planning Familial, CIDFF, Femmes Solidaires, Amnesty International)
- Temps d'échange avec le public

INFORMATIONS PRATIQUES

 Mardi 21 avril 2026 à 19h30 (accueil dès 19h)

 Centre Culturel de Fontlozier (95 avenue de la Libération - Valence)



FESTIVAL DE CHANSON CHANTS OUVERTS LE 1 & 2 MAI 2026

À SAINT-VINCENT-DE-DURFORT 07360

MARRAINÉ PAR **NATHALIE MIRAVETTE**

AVEC :

ZOUICK

NATHALIE MIRAVETTE

THORNE EN TRIO

JIPÉ LAROCHE

JOCE BALLERAT

QUAND DIDIER TANGUE

MEDHI KRÜGER

LA BARONNE



CONCERTS
CONFÉRENCE
ATELIERS D'ÉCRITURE
BUVETTE, RESTAURATION
ESPACE DE CONVIVIALITÉ
SOUS BARNUM
EXPOSITIFS






AVEC LE SOUTIEN DE LA MAIRIE DE SAINT-VINCENT-DE-DURFORT



PRIMAIRE CENTRE ARDÈCHE
PRODUCTION PRODUCTIONS



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

WWW.HELLOSSO.COM/ASSOCIATIONS/CARDIOIDE-PRODUCTIONS/EVENEMENTS/CHANTS-OUVERTS-2026



Les propos et actes antisémites, souvent violents, connaissent aujourd'hui une grave et inquiétante recrudescence, en France et dans le monde. Depuis les massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023, et dans le contexte de massacre de la population palestinienne de Gaza ces deux dernières années, ils se présentent parfois sous couvert de critiques des agissements criminels du gouvernement d'extrême droite israélien.

Cette situation appelle à une vigilance et à une mobilisation sans failles de la République, des forces citoyennes, de la gauche. Dans toutes leurs dimensions, les manifestations de racisme et d'antisémitisme sont des délits que la loi doit sévèrement punir.

La proposition de loi déposée par la députée Renaissance, Caroline Yadan, qui prétend vouloir « lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme » ne mettra pourtant pas de nouveaux outils pertinents à la disposition de ce combat essentiel.

Certes, certains de ses articles élargissent les moyens d'action des associations antiracistes, et ils sont donc les bienvenus. Mais, loin de clarifier le débat public et les moyens juridiques comme intellectuels de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, plusieurs des autres dispositions de ce texte risquent plutôt de favoriser des amalgames dangereux pour les libertés publiques.

Ainsi, lorsque l'article premier de la proposition instaure le délit de provocation « implicite » à des actes de terrorisme, ou qu'il met en cause ceux de « minorisation » ou de « banalisation » des dits actes de « façon outrancière », il recourt à des définitions juridiques extrêmement floues. Ce faisant, il ne peut qu'encourager des procès d'intention attentatoires à la présomption d'innocence. Il en va de même de l'extension de la définition de l'antisémitisme, fondée sur celle de l'IHRA qui s'avère contestée par diverses structures ou institutions agissant contre le racisme et pour le respect des droits humains.

De même, lorsque le texte introduit une nouvelle infraction incriminant l'appel public à la destruction d'un État reconnu par la République française, il crée de dangereuses restrictions au libre débat sur des questions de droit international et de justice.

Le droit d'un peuple à disposer de lui-même et à se doter d'un État aux frontières sûres et reconnues est un principe universel incontestable, pour le peuple israélien comme pour le peuple palestinien dont l'État est dorénavant reconnu par la République française. Sa négation doit donc être combattue sans faiblesse, puisque relevant d'une discrimination contraire aux principes fondateurs de notre République. Il n'est pas pour autant admissible que la proposition de loi puisse implicitement viser la dénonciation de la politique du gouvernement israélien ou le soutien aux revendications nationales du peuple palestinien. Les formulations retenues peuvent même avoir pour conséquence perverse d'assimiler les Juifs de France aux crimes de guerre ou crimes contre l'humanité dont se rend coupable l'extrême droite israélienne, ce qui contribuerait à alimenter l'antisémitisme.

Le Parti Communiste Français partage donc les réserves émises par le bureau de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Il considère que le cadre juridique aujourd'hui existant, tel que l'a notamment enrichi la loi Gayssot du 13 juillet 1990, s'avère suffisant pour réprimer, comme ils doivent l'être, les agissements et discours visant nos compatriotes juifs, y compris lorsqu'ils s'abritent derrière la critique de l'État d'Israël.

Le PCF appelle les pouvoirs publics à renforcer les moyens de l'éducation populaire pour contrecarrer la montée de la haine de l'Autre. Il renouvelle son souhait que le Garde des sceaux recommande aux parquets d'accompagner désormais leurs réquisitions de peines complémentaires d'inéligibilité pour les auteurs d'actes racistes ou antisémites.

Le PCF demande, par conséquent, que la proposition de loi de Madame Yadan soit retirée et que, si la loi devait être enrichie pour répondre au nouveau contexte national et international, ce soit à l'issue d'un grand débat démocratique et d'une large concertation soustraite à toute arrière-pensée politicienne. Les 500 000 signatures à ce jour recueillies par **la pétition « Non à la loi Yadan » sur le site de l'Assemblée nationale permettent d'engager un tel processus.**

<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5158?locale=fr>

Le combat contre l'antisémitisme et le racisme est une chose trop sérieuse pour être laissé à des bricolages juridiques hâtifs et à une instrumentalisation politique qui ne font que l'affaiblir.

Parti communiste français le 8 avril 2026